



## ACCOMPAGNEMENT ET MISE EN ŒUVRE D'UNE DÉMARCHE DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES OU ORGANISATIONS (RSE-RSO)

### Quel est le concept d'une démarche RSE-RSO ?

La Responsabilité Sociétale des Entreprises ou des Organisations (RSE-RSO) est une démarche volontaire de celles-ci permettant la prise en compte et l'intégration des 3 piliers du Développement Durable (économie – environnement – social) dans leurs fonctionnements et leurs stratégies de développement. Une analyse pertinente doit tenir compte de l'ensemble des parties prenantes. A2C Consulting vous propose cette démarche en 6 étapes clés :

Sensibiliser et initier l'ensemble de vos personnels au concept de RSE-RSO

Créer un groupe de projet RSE-RSO et nommer un responsable RSE volontaire

Réaliser un état des lieux et/ou audit

Définir votre plan d'action RSE

Identifier l'ensemble de vos parties prenantes

Communiquer en interne comme externe sur votre politique RSE-RSO.



Sur l'ensemble de nos prestations, nous sommes à vos côtés grâce à un accompagnement sur mesure et adapté à vos besoins dans le cadre d'actions d'audits, de conseils, de formations, de rédactions d'articles, de chartes ou de communication. La démarche imaginée en 6 étapes peut être traitée de façon globale ou individualisée point par point en fonction de vos souhaits, de vos réflexions ou de l'état d'avancement dans votre démarche RSE-RSO.

## Étape 1 : Sensibiliser et initier l'ensemble de vos personnels au concept de RSE-RSO

Le choix de mettre en place une démarche RSE-RSO dans sa structure est souvent une volonté managériale. Pour une bonne prise en compte et réussite de ce projet, il est essentiel de sensibiliser et d'initier son personnel sur la compréhension de la démarche et de ses enjeux. Des études montrent qu'en 2020 dans les entreprises françaises, plus de 70% des collaborateurs déclarent ne pas être suffisamment formés sur les enjeux d'une démarche RSE-RSO.

A2C consulting vous accompagne à travers des processus de sensibilisation et de formation simples, innovants et adaptés au niveau de chacun.



## Étape 2 : Créer un groupe de projet RSE-RSO et nommer un responsable RSE volontaire

Dès le départ il convient donc de former une équipe projet pluridisciplinaire et de nommer un responsable RSE-RSO. Cette équipe projet devra être formée et sensibilisée aux enjeux du développement durable déclinés en méthodologie RSE-RSO dans votre structure. Elle sera le lien du projet avec les valeurs de votre entreprise, son fonctionnement et sa stratégie marketing durable.

L'équipe projet aura la charge de superviser la formation du personnel, l'animation du plan d'action et son évaluation, la communication et le reporting des résultats. Elle sera également le lien avec les consultants et organismes externes intervenant dans l'accompagnement de votre démarche.



## Étape 3 : Réaliser un état des lieux et/ou audit

Il est essentiel de réaliser un état des lieux de votre démarche RSE-RSO. Il faut donc rapidement identifier les actions existantes et celles que vous souhaiteriez réaliser. Cette démarche peut se faire en interne, mais il est important d'être accompagné pour optimiser vos réflexions de façon neutre et objective.

A2C c'est spécialisé dans cet accompagnement « in situ » des PME, TPE et des organisations issues de l'Économie Sociale et Solidaire afin de s'adapter concrètement aux demandes et souhaits de ses clients.



## Étape 4 : Définir votre plan d'action RSE-RSO

V1

Lorsque votre état des lieux est réalisé, il convient de passer à la construction collaborative du plan d'action. Il définira les actions que vous souhaitez mettre en œuvre. Il est essentiel qu'elles soient issues d'une réflexion commune entre les différents services de votre entreprise afin que chaque collaborateur y adhère lors de sa mise en œuvre. La norme ISO 26000 et les 17 Objectifs de Développement Durable (17 ODD) préconisés par l'Organisation des Nations Unies seront la base essentielle de votre réflexion pour la construction de vos actions dans les domaines économiques, environnementaux et sociétaux. Votre démarche devra s'orienter au service du bien commun et de l'intérêt général.

Vos KPI'S (indicateurs clés de performance) devront être clairs, quantifiables et réalisables en tenant compte de vos ressources humaines et financières. Ils seront à évaluer à minima chaque année.

(Exemple de KPI'S : bilan carbone de l'entreprise – consommation d'eau et d'électricité dans la structure – parité – inclusion – sécurité au travail – économie circulaire)

A2C Consulting vous accompagne également dans le suivi et l'obtention d'une labélisation RSE-RSO si c'est inscrit dans votre plan d'action.



## Étape 5 : Identifier vos parties prenantes



Une partie prenante désigne tout acteur (individu, organisation, groupe) concerné par un projet, une décision ou action dont les intérêts sont affectés d'une façon ou d'une autre par sa mise en place. Il s'agit des salariés, des dirigeants ou des représentants du personnel en interne et des fournisseurs, des clients, des sous-traitants, des collectivités, ou des riverains en externe. Une entreprise ou une organisation qui s'engage dans une démarche RSE-RSO se doit de prendre en compte les attentes de ses parties prenantes et d'être éthique et transparent avec elles. La synergie et la collaboration des parties prenantes est une valeur ajoutée à la démarche.

## Étapes 6 : Communiquer en interne comme en externe sur votre politique RSE-RSO

La communication interne comme externe est le nœud gordien d'une bonne politique RSE-RSO. Il faut donc y mettre les moyens de façon transparente.

En interne c'est un levier essentiel pour que vos salariés et collaborateurs s'investissent, s'engagent et partagent sur les valeurs de votre entreprise.

En externe, c'est une priorité pour améliorer et renforcer l'image de votre entreprise ou organisation auprès de l'ensemble de vos parties prenantes. Le marketing durable n'est pas du « greenwashing ». C'est au contraire un état d'esprit à transmettre de façon globale pour rendre compte de vos actions menées sur les enjeux du développement durable.

L'utilisation des réseaux sociaux, de blog, ou de newsletter ainsi que la rédaction d'articles, de chartes ou de codes de conduite mettant en avant votre comportement éco-responsable sont autant d'atouts pour votre marque d'entreprise. Un rapport annuel de votre démarche est un plus.

En conclusion de cette 6e étape : « je fais ce que je dis et je dis ce que je fais ».



Une étude de France Stratégie menée en 2016 sur 8500 entreprises et PME indique que celles qui se sont lancées dans une démarche RSE-RSO obtiendraient un gain de performance de l'ordre de 13% en moyenne. La mise en place d'une politique RSE-RSO n'est donc pas la caricature d'une économie régressive, bien au contraire. Spécialisée dans le monde des PME, TPE et de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), A2C Consulting vous propose un accompagnement global ou spécifique en fonction de vos attentes, demandes ou besoins. Au quotidien nous vous fournissons des clés adaptées à la mise en place de votre propre politique RSE-RSO dans un cadre éthique, transparent et éco-responsable.

« Une démarche RSE-RSO n'est pas une solution fournie clé en main, c'est un état d'esprit collaboratif. »

Christophe Mireux  
Président Directeur Général d'A2C Consulting

A2C Consulting  
[contact@a2cconsulting.fr](mailto:contact@a2cconsulting.fr)

